**Quelle riposte des syndicats européens face à l’austérité**

Anne Dufresne, chercheure Gresea

Reponsable du réseau éconosphères

Anne.dufresne@gresea.be

Communication pour le colloque « Penser l’émancipation : Quelle convergence des luttes face à l’approfondissement de la crise ? », ULB, Bruxelles, 30 janvier 2016

Depuis trente ans, on constate une redistribution massive des revenus du salaire vers le capital. La question se pose donc des structures et stratégies, nationales et supranationales, capables de promouvoir un projet de redistribution de la richesse pour contrer cette modération salariale imposée depuis le début des années 1980 en Europe. En effet, pour arriver à l’apogée de la gouvernance économique actuelle (2010) qui menace non seulement le cadre de la négociation collective mais, des lors, aussi le pouvoir et la légitimité des syndicats, il aura fallu ajouter aux fondamentaux de la politique économique orthodoxe - l’austérité monétaire et budgétaire ancrées au Traité de Maastricht - la nouvelle obsession de la compétitivité. On voit ainsi toujours plus s’éloigner la possibilité de maintenir un partage équitable des richesses.

Après avoir révélé la convergence européenne sur la modération salariale, nous mettrons en évidence, comment, dans ce contexte, s’écrit toutefois l’histoire de la coordination salariale à l’échelle de l’Union européenne (UE) depuis les années 1990. Nous analyserons l’ampleur du travail syndical déjà accompli, cherchant ainsi à mieux comprendre les moyens de limiter les stratégies salariales anti-coopératives devenues, entre-temps, un des vecteurs de la crise déclenchée en 2008.

Si de nombreux obstacles politiques et idéologiques empêchent une telle coordination aujourd’hui de prendre effet, nous chercherons quelles sont les pistes alternatives telle que le salaire minimum européen et les options possibles pour atténuer les frontières existantes entre les systèmes nationaux de négociation collective. Cette communication soutient cependant que pour pouvoir faire aboutir ces revendications européennes, une dynamique supplémentaires s’impose : la mobilisation sociale transnationale